CFCR 2
CFCR
BENOIT CHARTON FORMATION

Agence de Louhans :
Allée Pierre et Marie Curie
ZA de L'Aupretin
71500 LOUHANS

Agence de Lons Le Saunier :
330 rue du Levant
39000 LONS LE SAUNIER

PERMIS C

CONTEXTE :
Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

PERSONNES CONCERNÉES :
Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules automobiles isolés de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes. Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC ne dépasse pas 750kg.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Connaître les principales règles de circulation.
Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
Connaître la signalisation spécifique.
Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
Maîtriser les manœuvres de marche avant et de marche arrière avec le véhicule.
Devenir un éco-conducteur de véhicules de transport de marchandises responsable.
Obtenir le permis de conduire catégorie C.

PRÉ–REQUIS :
Être apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Être titulaire du permis B en cours de validité et être âgé de 21 ans. Les candidats en formation professionnelle de conducteur routier (CAP, Bac Pro, Titre Professionnel) peuvent se présenter à l'examen à 18 ans. (*Décret n°2007-1340 du 11 septembre 2007 relatif à la qualification initiale et à la formation continue des conducteurs de certains véhicules affectés aux transports routiers de marchandises ou de voyageurs.)* L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

POSITIONNEMENT : Sur dossier, prérequis vérifiés en amont de la formation.

DUREE : 70 heures.

METHODES PEDAGOGIQUES :
Cours théoriques et pratiques. Sur piste et sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par le stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS : Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

FORMATEURS : Formateurs titulaires de l'autorisation d'enseigner.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : Au sein du CFCR à Louhans ou Lons-le-Saunier.

DÉLAIS D'ACCES :
Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

MODALITÉS D'ACCES :
Consultez la page contact et accès sur le site www.cfcr-benoit.com

ACCESSIBILITÉ :
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS : Sur devis.
Contactez le 03-85-75-01-32.

CONTENU DE LA FORMATION :

COMPETENCE 1 :
Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

COMPETENCE 2 :
Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Les réglementations spécifiques au transport de marchandises
- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manœuvres avec le véhicule

COMPETENCE 3 :
Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- La signalisation spécifique au transport de marchandises
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

COMPETENCE 4 :
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPETENCE 5 :
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport de marchandises
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite